

## Communiqué – l'IA, l'outil au service de l'Europe

L'utilisation judicieuse de la technologie est cruciale, nous le savons. Pourtant, elle reste essentielle et inévitable.

L'IA aux frontières : une véritable alliée, mais sous contrôle et avec discernement. La question migratoire reste humaine – prenons chaque décision en considérant les droits fondamentaux

### **La sécurité européenne renforcée par l'IA**

L'intégration de l'IA aux frontières offre des avantages considérables pour notre sécurité. *L'Évaluation algorithmique des risques est un point crucial et non négligeable.* En analysant les données frontalières, l'IA développe des modèles pour anticiper les tendances migratoires et les menaces, renforçant ainsi la sécurité européenne. La sécurité face aux crises actuelles, oui mais n'oublions pas la prévention face aux futurs enjeux auxquels nous ferons face.

### **L'intégration de l'IA dans la gestion des flux migratoires**

L'IA peut jouer un rôle central dans la gestion des flux migratoires en accélérant les évaluations et en soutenant les services aux frontières dans la classification, l'analyse et le suivi des demandes d'asile. Cette approche permettra de faciliter la coopération entre États membres. En utilisant l'identification biométrique raisonnablement et l'évaluation algorithmique des risques, nous aurons une gestion plus rapide et précise des demandes d'entrée et de sortie. Enfin, il faut encourager l'utilisation d'Eurodac dans la collecte d'empreintes des ressortissants de pays tiers.

### **La souveraineté européenne dans l'accès à l'IA**

Pour garantir la souveraineté de l'Europe, l'accès à l'IA et le partage d'informations doivent être réservés aux entreprises européennes. Ceci, afin d'éviter toute ingérence étrangère dangereuse sur cette thématique et de promouvoir des objectifs communs avec l'UE. L'utilisation de l'IA peut être un tremplin dans la coopération de l'Union Européenne ainsi que dans son rayonnement. Cela n'empêche en rien la collaboration avec des entreprises étrangères dans le conseil, l'aide à l'utilisation et à la matérialisation de l'IA.

### **La généralisation de l'IA pour un traitement plus efficace**

L'utilisation généralisée de l'IA aux frontières de l'Union est nécessaire pour :

- Optimiser le traitement des dossiers.
- Simplifier et personnaliser les procédures.
- Prévenir les risques et faciliter l'échange d'informations.
- Assurer l'identification des individus, respectant les droits garantis par la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

**Notre projet commun, la sécurité et la coopération européenne, ne peut être que renforcé par une utilisation respectée de l'Intelligence Artificielle. Les Droits Humains méritent d'être respectés, notre territoire protégé, alors mettons tout en œuvre pour cela.**

**THALES et OPENAI**  
**Ioan Rares BOGDAN et Lukas MANDL**  
*Eurodéputés PPE de la Commission LIBE*